

que de ramener ses animaux chez lui. S'il y avait un vendeur, pourvu de commodités pour garder les animaux, tout animal dont on ne pourrait pas disposer à un prix raisonnable, pourrait être gardé jusqu'à ce que le marché devint plus favorable pour en disposer. Dans tout autre négoce, chacun peut garder sa marchandise jusqu'à ce qu'il obtienne ce qu'il considère un prix raisonnable, à moins qu'il ne soit forcé nécessairement de vendre, mais l'agriculteur qui vient d'une partie distante du pays, doit vendre à quelque prix qu'on lui offre; et il n'y a pas de chance de compétition, car s'il est fait une offre, personne ne donnera un plus haut prix. Les cultivateurs résidant près du marché y amènent rarement leurs animaux gras, mais ils font venir les acheteurs chez eux. Dans ce cas, le cultivateur n'a pas besoin de vendeur, car il peut vendre lui-même, n'étant pas à la merci de l'acheteur, pouvant garder ses animaux à leur ratelier ou à leurs pâturages. Il faut donner à l'agriculteur toute l'assistance possible, pour lui faire tirer le meilleur profit de ses produits, et les suggestions de notre correspondant méritent de l'attention, et on devrait les suivre immédiatement, si on les croit propres à avancer les intérêts agricoles. Personne ne pourrait se plaindre qu'on lui fait une injustice, en nommant des vendeurs publics. Comme le suggère notre correspondant, on devra exiger de bonnes garanties de la part de ces vendeurs, avant que les autorités de la ville leur accordent des licences, pour agir en cette capacité.

La dernière suggestion de notre correspondant, recommandant des assemblées des agriculteurs tous les mois, ou à certaines époques fixes, pour discuter tout ce qui peut avoir rapport aux améliorations agricoles, ne pourrait manquer d'avoir un bon effet, sous beaucoup de rapports. On ne ferait en cela que suivre l'exemple que nous donnent nos frères agriculteurs des Isles Britanniques. Dans la Grande-Bretagne ces assemblées

comptent toujours une nombreuse assistance; si on ne les trouvait pas avantageuses et intéressantes, les cultivateurs n'y assisteraient pas. Nous ne pouvons suivre de meilleurs exemples, en tout ce qui a rapport à l'agriculture, que ceux des pays où elle est rendue à un point de perfection qui n'a encore été égalé nulle part chez un autre peuple.

#### *L'Éditeur du Journal d'Agriculture de Montréal.*

MONSIEUR,—Je profite de votre Journal pour mettre sous les yeux des cultivateurs du district quelque chose que je considère pour le bien général, et qui est le résultat de 20 ans d'expérience dans le Bas-Canada :

1. Le manque de réglemens sur le marché aux grains et à la fleur.
2. Le manque de vendeurs pour disposer des produits de ferme, surtout pour la vente des animaux vivants, par arrangement privé, en payant un certain pourcentage sur le montant de la vente.
3. Le manque d'assemblées mensuelles ou de quartier parmi les cultivateurs, comme dans quelques parties du Haut-Canada, dans le but de faire faire des progrès à leur profession.

Dans mon opinion, le Conseil de Ville de Montréal pourrait remédier au premier de ces besoins, en adoptant la pratique suivie à Dalkeith, (en Ecosse,) qui est un marché étendu pour les grains. Là il n'est pas permis de montrer aucun grain avant que la cloche du marché n'en ait donné le signal, disons à 9 heures, A. M., sous peine d'amende, et rien ne doit demeurer sur le marché après midi, ou une heure, P. M., les jours de marché, disons deux fois la semaine, et dans cet espace de temps on pourrait transiger, et avec plus d'avantages, toutes les affaires qui se font maintenant pendant les six jours de la semaine, depuis le lever du soleil jusqu'à la nuit.

2. Le manque de vendeurs publics expose les cultivateurs aux combinaisons que